Mission complémentaire 2d degré

Intervention dans le cadre de la découverte des métiers

(24 heures annuelles)

La mission consiste à prendre en charge des élèves dans le cadre des activités de la découverte des métiers au cycle 4. Il s'agit d'animer les séances auprès des élèves dans l'établissement, en lien avec le coordinateur et les professeurs principaux, et plus largement les membres de l'équipe pédagogique :

- transmettre la connaissance des métiers ;
- présenter les formations qui y mènent ;
- enseigner les compétences nécessaires pour s'orienter ;
- préparer et participer à l'accueil des professionnels dans le collège, aux visites des élèves dans les établissements de formation, lycées professionnels et CFA, notamment, dans les entreprises ;
- encadrer les immersions professionnelles (observation ou expérimentation du geste professionnel).